

Plimus arnaque à tout va

Par Liba, le 07/04/2013 à 19:11

bonjour

J'ai aussi vu ma carte débitée de 68,61€ le mois dernier, alors que je n'ai rien acheté. Que faire pour récupérer la somme, et éviter que cela se reproduise? **merci** Liliane

Par alterego, le 07/04/2013 à 20:39

Bonjour,

Votre carte vous a-t-elle été volée ?

Oui, vous devez déposer plainte pour vol et en informer dans les plus brefs délais votre banque et surtout faire opposition.

Non, si il s'agit d'un paiement frauduleux sans utilisation physique de la carte, rendez-vous à votre banque, signalez-lui le(s) fait(s), une plainte n'est pas utile. Déplacez-vous, informez votre banque elle créditera votre compte du montant litigieux. Une nouvelle carte vous sera établie.

D'autres paiements risquent d'arriver, ne tardez pas. Informez votre banque lors de chaque débit frauduleux.

Cordialement

Par Liba, le 08/04/2013 à 11:04

Ma carte ne m'a pas été volée. J'ai fait un signalement à ma banque qui va m'envoyer une nouvelle carte, et m'a demandé de faire un courrier. J'attends la suite

Par alterego, le 08/04/2013 à 14:23

Bonjour,

Elle va tout simplement immédiatement re-créditer votre compte du montant des paiements frauduleux et des éventuels agios et frais consécutifs.

Je viens de vivre ce type d'évènement, dont je me suis aperçu jeudi dernier et ma banque m'a vendredi immédiatement remis dans la situation dans laquelle se serait trouvé mon compte si il n'avait pas été affecté des paiements frauduleux. Attente de nouvelle carte aussi.

Cordialement

Par Liba, le 08/04/2013 à 18:39

Merci beaucoup du renseignement. On se sent moins seul et moins démuni. Cordialement